



Par dépôt électronique seulement

Le 5 octobre 2026

Me Johanne Skelling, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boul. Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Distributeur de fixer les nouveaux tarifs pour les grands consommateurs
Votre dossier : R-4343-2026
Notre dossier : LTG08529 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), avise la Régie de l'énergie (la « Régie ») qu'il ne pourra déposer ses réponses à la demande de renseignements no 1 de la Régie le 7 octobre 2026.

Cette situation s'explique par le fait que plusieurs ressources responsables de la préparation des réponses, de même que les gestionnaires chargés de leur validation, sont actuellement fortement sollicités par les audiences en cours dans le dossier R-4333-2026. Le Distributeur demande à la Régie de prolonger le délai pour le dépôt de ses réponses au 14 octobre 2026 à 16h.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat
ST/im